

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant CLUB 6-12 INC.	Numéro de permis 366007	Date d'inspection Le 16 novembre 2021	
Nom de l'établissement Club 6-12		Numéro de téléphone (506) 859-1498	
Adresse 2e étage 140 Botsford Street Moncton NB E1C 4X5			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Paula Morin		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
9(1) Dans une garderie éducative à temps plein ou à temps partiel, le nombre d'éducateurs par groupe d'enfants d'âge homogène bénéficiaires de services est fixé à un éducateur pour chaque groupe composé des enfants suivants : a) au plus trois enfants en bas âge; b) au plus cinq enfants âgés de 2 ans; c) au plus huit enfants âgés de 3 ans; d) au plus dix enfants âgés de 4 ans ou plus qui ne fréquentent pas l'école; e) au plus quinze enfants d'âge scolaire.	9(1)	16 nov. 2021	16 nov. 2021
Commentaires : La lacune est maintenant conforme. Le ratio est devenue conforme après quelques minutes. Un rappel que le ratio doit être maintenu en tout temps.			

Commentaires généraux
<p>Lors de la visite, les activités quotidiennes comprennent ont été vérifiés.</p> <p>Il y a eu observation de trois groupes d'enfant dehors, un autre groupe d'enfants étaient entrain de jouer le mini-hockey sur table, un groupe était entrain de faire du bricolage, un groupe était entrain de manger leur collation et un autre groupe était entrain de faire un petit spectacle.</p> <p>Il y a eu un discussion au sujet de l'utilisation des appareils électroniques. Celles-ci doivent être équilibrées avec les autres activités quotidiennes.</p> <p>La plus grande préoccupation en matière d'utilisation des ordinateurs ou autres écrans dans les établissements de garderie éducative est le risque que les enfants soient exposés trop longtemps c'est pourquoi un nombre limité de temps devrait être donné aux enfants.</p> <p>Les éducateurs devraient rechercher des programmes interactifs, engageants et offrant la possibilité d'essayer de nombreuses solutions différentes, et faire en sorte qu'elles aident à stimuler la créativité et la résolution de problème.</p> <p>Le PLAYBOOK est une ressource complète qui s'adresse aux éducateurs des programmes destinés aux enfants d'âge scolaire. Cette ressource peut aider à la planification des activités et est accessible à l'adresse: www.joueznb.ca</p>

original signé par
Paula Morin

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 16 novembre 2021

Date

original signé par
Daniel Godin

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 16 novembre 2021

Date